Commune de
SAINT-MARTIN-AUX-CHARTRAINS
51 route de Trouville
14130 Saint-Martin-Aux-Chartrains
☏ : 02.31.65.21.37
Email : st-martin-aux-chartrains@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 26 Mai 2026

Date de convocation : 21/05/2026

L'an Deux Mil Vingt-Six, le Mardi Vingt-Six Mai à Dix-Huit Heures Trente, le Conseil Municipal de **SAINT-MARTIN-AUX-CHARTRAINS**, s'est réuni à la Mairie, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation de Monsieur **de LAURENS** Pascal, Maire.

Présents : de LAURENS Pascal ; **LE BOUFFEAU** Joël ; **PIEDNOIR** Anne ; **LE ROUX** Pierre-Gilbert **; GUIRBAL** Sylvie ; **MILLON** Patricia ; **CARPENTIER** Virginie ; **VILLAVERDE** Benjamin ; **MARTIN** Nicolas

Membres suppléants invités : DE LAURENS Agnès ; **BUCAILLE** Sébastien.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : ISSENHUTH Christophe ; **CHAIGNON** Maryvonne.

Absent(e)(s) non excusé(e)(s) : Néant.

Secrétaire de séance désignée : Benjamin VILLAVERDE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H30.

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

1- **Approbation du Procès-Verbal de la Séance du Conseil Municipal du 22/04/2026.**
2- **Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).**
3- **Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO).**
4- **Questions diverses.**

---

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2026

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal s'ils souhaitent formuler des observations concernant le procès-verbal de la séance du 22 avril 2026.
Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – Délibération N°1

Monsieur Joël LE BOUFFAU présente le rôle de la Commission Communale des Impôts Directs. Il rappelle que cette commission est composée de 24 membres de la commune, répartis entre 12 titulaires et 12 suppléants.

Il précise que cette commission intervient à la demande de l'administration fiscale afin de transmettre des informations relatives aux biens et activités des habitants ou professionnels de la commune.
Une liste de 24 noms est présentée au Conseil municipal.

Après délibération, cette liste est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle que cette commission dispose d'un rôle exclusivement consultatif.

3. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) – Délibération N°2

Le Conseil municipal échange sur le nombre de membres à désigner au sein de la Commission d'Appel d'Offres.
À l'issue de recherches effectuées sur le site officiel du Gouvernement, Madame Virginie CARPENTIER et Monsieur Nicolas MARTIN confirment que la commission doit être composée de trois membres titulaires et trois membres suppléants, le Maire étant membre de droit.
Monsieur Joël LE BOUFFAU précise que le fonctionnement de cette commission repose sur un système de binômes entre titulaires et suppléants.
Monsieur le Maire souligne également l'importance de désigner des membres disponibles en journée.

La composition suivante est proposée :

Membres titulaires	**Membres suppléants**
Pascal DE LAURENS	
Nicolas MARTIN	Benjamin VILLAVERDE
Joël LE BOUFFAU	Anne PIEDNOIR
Pierre-Gilbert LE ROUX	Patricia MILLON

Le Conseil municipal approuve cette composition à l'unanimité.

4- Questions diverses

Correspondant Défense

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de procéder à la désignation d'un correspondant Défense.
Aucun conseiller présent ne se portant candidat, Monsieur le Maire indique qu'il sollicitera les conseillers absents.

Accueil des gens du voyage

Monsieur le Maire fait un point sur les conditions d'accueil des gens du voyage.
Il précise que le terrain mis à disposition par la Communauté de communes n'est pas encore opérationnel, ce qui augmente le risque d'installations sur des terrains communaux. Dans l'attente de la mise en service du terrain, il propose la prise d'un arrêté municipal.
Monsieur le Maire indique également avoir pris contact avec plusieurs habitants susceptibles d'être concernés par d'éventuelles nuisances.
L'un des habitants a indiqué être en discussion afin d'accueillir des gens du voyage sur une parcelle privée et entreprendre les démarches nécessaires à l'installation d'un point d'eau avec compteur sur la parcelle n°146. Selon lui, cette solution pourrait limiter les installations sur d'autres terrains de la commune.

Désignation des délégués aux élections sénatoriales

À la suite du décret du 22 avril 2026, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de désigner un délégué titulaire ainsi que trois suppléants pour participer aux élections sénatoriales.
La proposition des candidats ainsi que le vote auront lieu lors d'un Conseil municipal exceptionnel prévu le 5 juin 2026 à 8h30 en mairie.

La liste devra être transmise par voie dématérialisée le 5 juin 2026 avant 22h00 et dépôt en version papier à la sous-préfecture de Lisieux le Lundi 8 juin 2026 avant 12H00.

Travaux de voirie – Route de Trouville

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion avec l'agence routière s'est tenue le 30 avril 2026 concernant le projet de réaménagement de la Route de Trouville.
Il présente les principaux éléments du projet et invite le Conseil à s'interroger sur l'opportunité de modifier le tracé de la route.
Il propose également que la commune mandate un prestataire afin de réaliser une étude sur la limitation de vitesse sur l'axe Roncheville – Tourville.

Panneaux communaux

Monsieur Pierre-Gilbert LE ROUX présente une étude relative à l'état des panneaux de signalisation de la commune.
L'inventaire réalisé fait état de 186 panneaux, dont 34 nécessitent un remplacement.
Monsieur le Maire donne pouvoir à la commission voirie pour consulter plusieurs prestataires et proposer un calendrier de rénovation.

Prestataire pour le fauchage

Madame Anne PIEDNOIR présente deux devis relatifs au fauchage des bords de route et des talus.
Monsieur le Maire valide le devis proposé par Monsieur Frédéric VERGER.

Investissement en matériel informatique

Monsieur Joël LE BOUFFAU présente un devis relatif à l'acquisition de matériel informatique, cependant il souhaite approfondir ce dossier et propose qu'une visite sur site soit organisée avec le prestataire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Lu et validé le 18 / 05 / 2026
Le Maire,
Pascal DE LAURENS

Lu et validé le 18 / 05 / 26
Le secrétaire de séance,
Benjamin VILLAVERDE